

## Tapissier / Garnisseur

 24 h  288,00 €

### Prérequis

La formation comporte 2 niveaux : niveau 1 pour les personnes qui découvrent la technique pour la première fois, et niveau 2 pour ceux qui ont déjà suivi le premier module.

Les personnes s'inscrivant pour le niveau 1 sont invitées à suivre une séance d'information (voir date dans le planning).

### Objectifs

Effectuer une formation de Tapissier/ Garnisseur, c'est avant tout dans le but d'acquérir une connaissance du mobilier d'hier et d'aujourd'hui afin de les rénover au mieux tout en respectant leur style original.

Il existe 2 niveaux pour cette formation :

**Le niveau 1 reprendra l'utilisation de la technique de la pelote simple sur du mobilier de type chaise, tabouret, prie-dieu.**

**Le niveau 2 reprendra quant à lui l'utilisation de la technique de garniture à l'ancienne (ressorts et guindage) sur du mobilier de type voltaire, crapeau, cabriolet (participation préalable au niveau 1 requise)**

Au terme de la formation, les participants :

- disposeront des bases théoriques, techniques et pratiques du garnissage.
- seront capables de restaurer un siège de A à Z avec l'aide du syllabus

  

- Dégarnir du mobilier de façon précise et sans l'abîmer l'objet
- Juger de l'état du mobilier et déterminer des éléments manquants, à remplacer ou à modifier.
- Traiter les boiseries.
- Utiliser les outils appropriés.
- Réaliser la pose des tissus.
- Réaliser les finitions du siège, travaux de couture ou aux clous.

Achat de matériel nécessaire pour la formation : 300€ environ

### Informations pratiques

#### › Droit d'inscription

288,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

› **Horaires**

📍 **Villers-Le-Bouillet**

- › Du 9 septembre 2025 au 18 novembre 2025  
de 18h30 à 21h30
- › Du 11 septembre 2025 au 13 novembre 2025  
De 18h30 à 21h30
- › Du 27 novembre 2025 au 29 janvier 2026  
De 18h30 à 21h30
- › Du 2 décembre 2025 au 3 février 2026  
De 18h30 à 21h30
- › Du 10 février 2026 au 7 avril 2026  
De 18h30 à 21h30
- › Du 5 mars 2026 au 23 avril 2026  
De 18h30 à 21h30

› **Certificat - Attestation**

Attestation de participation.

› **Aides sectorielles à la formation**